



**CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉTUDE DE CAS MBA JOHN MOLSON 2010**

## **RÈGLEMENTS OFFICIELS**

## Table des matières

1.0 LE CONCOURS .....	3
2.0 ADMISSIBILITÉ .....	3
3.0 LES ÉQUIPES .....	3
4.0 LES CAS.....	3
5.0 FORMAT DU CONCOURS .....	3
6.0 PRÉPARATION DES CAS.....	4
7.0 PRÉSENTATION DES CAS .....	4
8.0 JUGES.....	5
9.0 POINTAGE.....	5
9.1 BRIS D'ÉGALITÉ.....	6
10.0 GÉNÉRALITÉS .....	6

## **1.0 LE CONCOURS**

Le Concours international d'études de cas MBA John-Molson (le « Concours ») est organisé par une équipe d'étudiants au MBA de l'École de gestion John-Molson, avec le soutien d'étudiants bénévoles et d'un conseil d'administration composé de dirigeants d'entreprises du secteur des affaires de Montréal.

## **2.0 ADMISSIBILITÉ**

La participation au Concours est ouverte à tous les établissements d'enseignement post-universitaire offrant un programme de MBA ou à tout autre programme considéré admissible par le conseil d'administration du Concours. Pour être admissible au Concours, l'étudiant doit être dûment inscrit à au moins un cours d'un tel programme à son université pour le semestre d'automne précédant immédiatement le Concours. De plus, l'étudiant en question ne peut avoir participé au Concours par le passé.

## **3.0 LES ÉQUIPES**

Chaque université doit être représentée par une équipe composée d'au moins quatre étudiants et un instructeur. Un étudiant remplaçant ainsi qu'un instructeur adjoint peuvent également accompagner l'équipe, à la discrétion de l'université. Il est conseillé de ne recourir à l'étudiant remplaçant qu'en cas de circonstances particulières, et suivant l'approbation du comité organisateur. L'étudiant remplaçant qui participe au Concours et représente son université ne pourra plus participer au Concours des années suivantes. De plus, n'importe qui peut être désigné instructeur ou instructeur adjoint, mais ces personnes ne pourront plus participer au Concours des années suivantes. Une équipe, ci-après appelée « équipe mondiale », sera constituée si un nombre impair d'universités s'inscrivent au Concours. L'équipe mondiale comprendra cinq (5) étudiants remplaçants, dont au moins un étudiant provenant d'une université située ailleurs qu'en Amérique du Nord, et un étudiant provenant d'une université américaine et un autre étudiant provenant d'une université canadienne. Le membre remplaçant de l'équipe mondiale sera déterminé par un tirage au sort. Si nécessaire, tout membre de l'équipe mondiale est autorisé à rejoindre l'équipe de son université d'origine. Dans le cas où une « équipe mondiale » est créée, les participants qui formeront cette équipe pourront participer au Concours des années suivantes. Les représentants de toutes les universités doivent se familiariser avec les présents règlements et directives et s'y conformer dans l'esprit du Concours.

## **4.0 LES CAS**

Les cas utilisés dans le cadre du Concours seront, à la connaissance du comité organisateur, inédits et inédits. Certains cas seront sélectionnés parmi les propositions d'une compétition de rédaction de cas internationale tenue chaque année par le comité organisateur.

## **5.0 FORMAT DU CONCOURS**

Chaque équipe sera affectée à une division. Le nombre de divisions dépendra du nombre d'universités inscrites au Concours. Les divisions seront établies par tirage au sort lors de la cérémonie d'ouverture. Chaque division comprendra au moins une université située ailleurs

qu'en Amérique du Nord, une université américaine et une université canadienne. Toutes les universités situées ailleurs qu'en Amérique du Nord seront assignées aux divisions en premier, suivies des universités américaines, puis des universités canadiennes.

Chaque équipe présentera cinq cas lors de la phase de tournoi à la ronde, affrontant tour à tour les autres équipes composant sa division, selon l'horaire établi par le comité organisateur. L'équipe gagnante de chaque division sera l'équipe qui aura remporté le plus de victoires. Neuf (9) équipes participeront aux demi-finales, soit les équipes championnes de chaque division et les équipes ayant accumulé le plus grand nombre de points lors du tournoi à la ronde, sans égard aux divisions. Veuillez vous reporter à la section intitulée Pointage. Les neuf équipes demi-finalistes seront divisées en trois groupes, selon le nombre de points accumulés au cours du tournoi à la ronde. Le groupe 1 sera composé des équipes classées en 1<sup>ère</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> positions, le groupe 2, des équipes classées en 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> positions, et le groupe 3, des équipes classées en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> positions. L'équipe gagnante de chaque groupe en demi-finale passera en finale.

## **6.0 PRÉPARATION DES CAS**

Les équipes disposent normalement de trois heures pour analyser le cas et préparer leur matériel pour leur présentation orale devant les juges. Une analyse écrite n'est pas requise. Une salle de travail sera assignée à chaque équipe pour la période de préparation. Il y aura aussi un hôte assigné à chaque équipe dont le rôle sera de surveiller les membres de l'équipe pendant la période de préparation et de les escorter jusqu'à la salle de présentation. Les équipes sont autorisées à utiliser un nombre illimité d'acétates comme matériel aux fins de la présentation devant le groupe de juges. Il est aussi permis de préparer à l'avance du matériel pouvant servir lors de la période de questions. Tout document doit être écrit à la main. Aucun document préparé avant le Concours n'est autorisé, y compris des acétates vierges portant un logo universitaire. Les équipes sont responsables de leur propre approvisionnement en fournitures, y compris les chevalets à feuilles mobiles vierges, les marqueurs et les acétates. Il est interdit aux équipes d'apporter dans la salle de préparation des téléphones portables, ordinateurs, calculatrices programmables, livres, ou tout autre type de matériel. Les cartons d'aide-mémoire et les notes personnelles sont permis durant la présentation.

À la fin de la période de préparation, tout le matériel de présentation sera confié à l'hôte de l'équipe, qui le remettra aux membres de l'équipe au moment de leur présentation. Pendant la période allant de la fin de la période de préparation jusqu'à la présentation, les membres de l'équipe seront autorisés à continuer leurs discussions internes portant sur le cas. Par contre, l'équipe ne pourra communiquer d'aucune façon avec son ou ses instructeurs, l'étudiant remplaçant ni aucune autre personne hors de l'équipe, à l'exception de l'hôte de l'équipe, et ce pour la période allant du début de la période de préparation jusqu'à la fin de la présentation.

Le matériel utilisé lors de la présentation sera remis aux juges à la fin de la période de questions, afin de faciliter l'évaluation finale des équipes. La durée de la période de préparation peut être modifiée à la discrétion du comité organisateur, et ce, au cas par cas.

## **7.0 PRÉSENTATION DES CAS**

Chaque équipe pourra faire sa présentation en français ou en anglais, mais elle doit respecter le choix préalablement communiqué aux organisateurs du concours.

Il est de la responsabilité de chaque équipe de bien préciser les rôles respectifs que joueront ses membres et les juges avant d'entamer sa présentation. Chaque équipe disposera d'un maximum de vingt-cinq (25) minutes pour faire sa présentation. Une fois la présentation terminée, les juges procéderont à la période de questions d'une durée de quinze (15) minutes. La présentation de la deuxième équipe débutera immédiatement après la pause de dix (10) minutes suivant la période de questions. La deuxième équipe ne pourra entrer dans la salle qu'après la fin de la période de questions de la première équipe. La première équipe pourra choisir de sortir ou de rester dans la salle pour la présentation de la deuxième équipe. L'ordre des présentations sera déterminé par le comité organisateur, mais chaque équipe fera sa présentation en premier au moins deux fois lors du tournoi à la ronde. Lors de chaque ronde de demi-finale et de finale, il y aura trois présentations d'équipes, suivies des périodes de question. Dans chaque groupe, l'équipe ayant accumulé le plus grand nombre de points lors du tournoi à la ronde pourra choisir de présenter son analyse en premier, en deuxième ou en troisième. La deuxième équipe à avoir accumulé le plus de points pourra faire son choix en deuxième. Tout comme lors du tournoi à la ronde, une équipe ne peut assister à la présentation d'une autre équipe avant que sa propre présentation et période de questions ne soient terminées. Chaque membre d'une équipe est tenu de participer à la présentation de son équipe, mais il n'est pas nécessaire que chaque membre de l'équipe participe à la période de questions suivant la présentation. Il est défendu aux équipes d'interagir pendant les présentations, et aucune communication ne sera tolérée entre les équipes et l'auditoire. Chaque équipe peut enregistrer sa propre présentation. Le comité organisateur peut enregistrer toute présentation aux fins de promotion du Concours.

## **8.0 JUGES**

Les juges proviennent de la communauté des affaires et sont sélectionnés par le comité organisateur du Concours. Les groupes sont formés par le comité organisateur et chaque groupe comprendra au moins trois juges, dont un juge en chef. Le juge en chef présidera la période de questions, mènera les délibérations, donnera le vote déterminant en cas de partage des voix et, lors du tournoi à la ronde, préparera une fiche d'évaluation confidentielle à l'usage exclusif de l'équipe en question, qui sera remise après la publication des résultats. Les groupes de juges remettront à chaque équipe demi-finaliste une fiche d'évaluation sommaire après les délibérations. Lors du tournoi à la ronde, les juges disposent d'un maximum d'une heure pour rendre leur décision. Il n'y a pas de délai prescrit pour délibérer lors de la demi-finale ou de la finale. La décision des juges est définitive.

## **9.0 POINTAGE**

Lors du tournoi à la ronde, les juges doivent attribuer un total de onze (11) points aux deux équipes pour chaque ronde individuelle. Lorsqu'une équipe gagnante est déterminée par les juges (4 des 5 juges dans un groupe composé de 5 juges ou tous les 3 juges dans un groupe composé de 3 juges), les juges lui attribueront au minimum sept (7) points et au maximum onze (11) points, et l'équipe perdante recevra un maximum de quatre (4) points. L'équipe gagnante obtiendra également trente (30) points supplémentaires. En cas de partage des voix (3-2 dans un groupe composé de 5 juges et 2-1 dans un groupe composé de 3 juges), l'équipe gagnante obtiendra vingt (20) points supplémentaires en plus de recevoir six (6) des onze (11) points. L'équipe perdante obtiendra dix (10) points supplémentaires en plus des cinq (5) points. Toute équipe qui ne se présente pas à l'heure à la salle de présentation sera disqualifiée de ce tour. L'équipe concurrente fera sa présentation et recevra une note de trente (30) points pour la victoire, en plus

d'une note de sept (7) à onze (11) points, telle qu'attribuée par le groupe de juges. L'équipe ayant été disqualifiée ne recevra aucun point. Aucun point n'est alloué lors des demi-finales et des finales. Les juges déclarent une équipe gagnante pour chaque épreuve de demi-finale. Les trois équipes gagnantes s'affronteront en finale. Les première, deuxième et troisième positions seront annoncées lors du banquet final.

## **9.1 BRIS D'ÉGALITÉ**

Advenant le cas où deux équipes d'une même division affichent le même nombre de victoires à la fin du tournoi à la ronde, l'équipe championne de la division sera déterminée par le résultat de l'épreuve ayant opposé les deux équipes lors du tournoi à la ronde. Advenant le cas où plus de deux équipes sont à égalité, l'équipe championne sera déterminée par celle qui aura obtenu la meilleure fiche pour les rondes opposant ces équipes entre elles lors du tournoi à la ronde. Si deux ou plusieurs équipes sont toujours à égalité, l'équipe championne sera celle qui aura récolté le plus grand nombre de points lors du tournoi à la ronde.

Dans le cas où deux équipes ou plus sont à égalité et se disputent la dernière position pour accéder aux demi-finales, l'équipe demi-finaliste sera sélectionnée selon l'application, de manière hiérarchique, des critères suivants : a) l'équipe gagnant la ronde entre les deux équipes en question; b) l'équipe ayant vaincu l'équipe championne de sa division; c) l'équipe ayant obtenu la marge de défaite totale la plus basse; d) l'équipe ayant obtenu la marge de victoire totale la plus haute; et e) l'équipe gagnante d'un tirage à pile ou face. Le même processus sera appliqué afin de déterminer la position des demi-finalistes.

## **10.0 GÉNÉRALITÉS**

Le Concours vise à offrir une expérience d'apprentissage aux étudiants et encourage la compétition saine, le professionnalisme et l'interaction entre les futurs dirigeants d'entreprises et le secteur des affaires. Les règlements et directives précités sont de nature générale et il est possible que certaines situations extraordinaires ne soient pas couvertes par ceux-ci. Dans ces circonstances, le comité organisateur et le conseil d'administration entendent résoudre tout litige ou toute question de manière conforme à l'esprit du Concours.